

# Rechtsgeschichte Legal History

[www.lhft.mpg.de](http://www.lhft.mpg.de)

<http://www.rg-rechtsgeschichte.de/rg29>  
Zitiervorschlag: Rechtsgeschichte – Legal History Rg 29 (2021)  
<http://dx.doi.org/10.12946/rg29/395-396>

Rg **29** 2021 395–396

**Carine S. Germond\***

## Au-delà de la courbure des bananes – le pouvoir transformateur du droit européen

[Beyond Curvy Bananas – The Transformative Power of EU Law]

\* Norwegian University of Science and Technology (NTNU), Trondheim, [carine.germond@ntnu.no](mailto:carine.germond@ntnu.no)

Dieser Beitrag steht unter einer Creative Commons Attribution 4.0 International License



Carine S. Germond

## Au-delà de la courbure des bananes – le pouvoir transformateur du droit européen\*

«La Communauté n'a pas d'infrastructure administrative, pas de pouvoir direct de coercition, pas d'armée, pas de police. Son unique instrument, sa seule arme, c'est le droit qu'elle fixe.»<sup>1</sup> Ces paroles prononcées par le Président de la Commission européenne Walter Hallstein en juin 1965 devant l'Assemblée parlementaire européenne pointent l'importance du droit dans la construction de l'Europe. L'intégration européenne est donc un phénomène juridique et non pas seulement économique, politique, ou monétaire.

Cette intégration par le droit est le sujet de l'ouvrage écrit à quatre mains par Kiran Klaus Patel, un historien de l'Europe contemporaine, et Hans-Christian Röhl, un spécialiste du droit européen. Les deux auteurs ont choisi de se pencher sur une période charnière de la construction européenne: celle de la mise en place du marché unique, avec la signature de l'Acte unique européen en 1986, au traité de Maastricht de 1992 qui porte l'Union européenne sur les fronts baptismaux. L'intérêt porté à ce dernier traité et la longue série de réformes institutionnelles qui lui succède ont longtemps éclipsé la période qui lui précède, en dépit d'un intérêt sporadique pour le rôle de certains acteurs institutionnels ou individus. Par ailleurs, l'ouverture progressive – bien qu'encore partielle – des archives permet aux historiens et chercheurs d'accéder à des documents historiques inédits. Ce n'est pas un hasard si plusieurs ouvrages publiés récemment s'intéressent plus particulièrement à cette époque dont ils cherchent à réhabiliter les avancées et à mettre en perspective les jalons qu'elle pose pour le développement ultérieur de l'Union.<sup>2</sup>

Surtout, l'intérêt de cette période est, selon Patel et Röhl, double. En premier lieu, les sept années qui séparent la signature de l'Acte unique européen du traité de Maastricht marquent une trans-

formation décisive de la nature du droit européen, un phénomène que Wirsching qualifie de «moment constitutionnel» (236) dans sa postface. Cette transformation explique aussi, pour les auteurs, pourquoi et comment la Communauté européenne s'est imposée comme le principal forum international de coopération en Europe, au détriment d'autres instances de coopération multilatérale. En second lieu, les auteurs affirment que cette transformation, dont les conséquences ne deviendront évidentes que bien plus tard, s'est faite de façon rampante et silencieuse.

Pour les deux auteurs, il est impossible d'interpréter les changements cruciaux qui interviennent en Europe entre 1985 et 1992 sans croiser les regards historiques et juridiques. Ils présentent donc cet ouvrage comme une contribution à une «Selbstklärung» (5) et une invitation au dialogue interdisciplinaire. L'objectif de l'ouvrage n'est donc pas tant de présenter des résultats définitifs que d'explorer un champ encore largement vierge et de poser des jalons exploratoires pour de futurs travaux transdisciplinaires. L'entreprise se veut donc avant pragmatique. Ce parti-pris résolument pragmatique s'explique aussi, comme le souligne Wirsching en postface, par la volonté de ne pas tomber dans les chausse-trappes du discours eurosceptique ou populiste et de ramener à de justes proportions un débat trop souvent normatif.

Le livre comporte cinq chapitres thématiques. Le premier dresse un état des lieux des connaissances historique et juridique. Constatant l'absence d'un réel dialogue entre les disciplines historique et juridique, les auteurs montrent cependant qu'historiens et juristes tendent à interpréter différemment cette période. Si la thèse d'une césure historique fait l'objet d'intenses discussions dans la littérature historique, elle reste encore largement absente des débats juridiques.

\* KIRAN KLAUS PATEL, HANS CHRISTIAN RÖHL, *Transformation durch Recht. Geschichte und Jurisprudenz europäischer Integration 1985–1992*, Tübingen: Mohr Siebeck, 345 p., ISBN 978-3-16-159020-7

1 RENAUD DEHOUSSE, *L'Europe par le droit: plaidoyer pour une approche contextuelle*, in: *Politique européenne* 1,1 (2001), 63–83 (63).

2 À titre d'exemple: MICHAEL GEHLER, WILFRIED LOTH (eds.), *Re-shaping*

*Europe: Towards a Political, Economic and Monetary Union, 1984–1989*, Baden-Baden 2020.

Le second chapitre s'intéresse au projet de Delors visant à finaliser la réalisation du marché commun, prévu dans le Traité de Rome mais resté au stade d'une union douanière depuis 1968. Ce choix s'impose à deux égards. En premier lieu, ce projet met en exergue »die Dynamiken an der Schnittstelle zwischen den Mitgliedstaaten und der Gemeinschaft« (3). En second lieu, il montre »die Rolle des Rechts im Rahmen der Europäischen Integration als Instrument, aber auch als Gegenstand der Transformation« (40). En d'autres termes, ce second chapitre vise à montrer comment l'édification du marché commun rompt avec un mode d'intégration, celui de l'intégration par la jurisprudence (*integration through law*) grâce notamment au rôle judiciaire de la Cour européenne de justice, en faveur de nouveaux instruments législatifs et juridiques. Par ailleurs, cette transformation s'opère aussi par le biais de changements en matière de prise de décision.

Les deux chapitres suivants tâchent de mettre en perspective ces diverses transformations politiques et administratives, tant à l'échelon européen que national, à l'aide de deux exemples concrets. Patel examine ainsi l'incidence de ces transformations sur les structures politiques et administratives de la République Fédérale d'Allemagne mais aussi les réactions de ces structures face à une »européanisation« qui les affecte directement. En s'appuyant sur de nombreuses archives fédérales et régionales, il met en évidence une relative continuité institutionnelle au niveau des instances politiques. La réaction la plus importante vient des Länder qui s'efforcent de conserver des compétences, par exemple dans le domaine de l'audiovisuel, qui tendent à être remise en cause. A cet égard, cette période représente »einen wirklichen Wendepunkt im Bund-Länder-Verhältnis in europapolitischen Fragen« (177).

La seconde étude de cas porte sur l'organisation commune du marché de la banane. Si l'exemple peut paraître quelque peu abscons, il n'en est pas moins devenu un symbole, souvent décrié, de l'hyper-bureaucratie et de l'hyper-régulation de l'Union européenne (UE). Il illustre aussi de façon exemplaire la manière dont la création du marché unique – et la jurisprudence qui en résulte – impacte directement les relations externes et

commerciales de la Communauté européenne. Les enseignements que l'auteur tire de cette étude sont de deux ordres. Le premier est que la Communauté »verdrängt [...] ihre Mitgliedstaaten auch im Außenverhältnis, soweit sie im Innenverhältnis zuständig ist« (204). La seconde est qu'il en est de même pour certaines organisations internationales, telles que le GATT/WTO, qui sont peu à peu supplantées comme instances internationales de régulation »insofern die Mitgliedstaaten sie für die Koordination ihrer Politik nicht mehr benötigen« (205).

Le livre se conclut par une postface d'Andreas Wirsching dans laquelle l'auteur discute les résultats de cette étude à l'aune de trois thématiques structurant certains débats scientifiques et populaires: 1) l'étendue des transferts de souveraineté nationale à un »législateur européen«, 2) le problème du déficit démocratique et 3) une possible réversibilité de la jurisprudence européenne. De son point de vue, une telle étude historico-juridique permet de s'approcher au plus près de la réalité complexe de ce qu'est l'UE, des continuités et ruptures qui la structure. Pour autant, en montrant l'étendue des transferts de souveraineté nationale, il est aussi possible que les deux auteurs apportent sans le vouloir de l'eau au moulin des eurosceptiques et populistes de tout crin.

Enfin les riches annexes qui incluent une liste des bases de données juridiques, européennes et nationales, accessibles en ligne, et certains documents juridiques clés, dont il est fait mention au cours de l'analyse, seront utiles aux lecteurs. Le choix de publier l'ouvrage en allemand réduit cependant sa portée à une audience germanophone. On peut aussi regretter le format très compact du livre qui rend la lecture, par ailleurs souvent technique, ardue ainsi que l'absence d'un index des noms de personnes.

Nonobstant ces quelques desiderata, cet ouvrage devrait intéresser tous chercheurs et étudiants en études européennes. Ce volume ouvre aussi plusieurs pistes de recherches, aussi bien conceptuelles qu'empiriques, notamment pour étayer la thèse défendue par les deux auteurs d'une Européanisation par le droit et pour en préciser le contenu et la portée. ■